

Annexe 1 Mandat DEI

I. Contexte

Emanant d'une Résolution ECOSOC de l'Assemblée Générale des Nations Unies (UNGA), le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA) soutient et coordonne les efforts de dix organismes coparrainants de l'ONU (BIT, UNICEF, PNUD, UNFPA, UNESCO, OMS, Banque Mondiale, HCR, ONUDC et PAM), et oeuvre aux côtés d'un vaste panel de partenaires publics et privés engagés dans la riposte mondiale au sida. L'ONUSIDA se situe sous la gouvernance d'un Conseil de Coordination du Programme (CCP) regroupant des représentants de 22 gouvernements de toutes les régions géographiques, cinq représentants d'organismes non gouvernementaux, incluant des personnes vivant avec le VIH/sida, et les dix coparrains. Les Coparrainants se réunissent également dans le cadre d'un Comité des Organismes coparrainants (COC), un comité permanent du CCP. Dans quelques 85 pays, les Groupes thématiques de l'ONUSIDA suivent le Programme avec l'assistance d'un Coordonnateur de l'ONUSIDA dans le(s) Pays (COP). Le Secrétariat de l'ONUSIDA, basé à Genève, offre un soutien pour tous les aspects du Programme.

Une évaluation initiale couvrant les cinq premières années de l'ONUSIDA (1996-2002) a été réalisée en 2002. Cette Deuxième Evaluation Indépendante s'intéressera à une période (2002-2008) durant laquelle l'épidémie du sida, sa riposte mondiale ainsi que les efforts de réforme organisationnelle de l'ONU ont considérablement modifié les contextes environnementaux de l'ONUSIDA. Le pessimisme général qui a marqué les 20 premières années de l'épidémie a quelque peu diminué au vu de la nette amélioration des traitements et des signes indiquant que les efforts de prévention commençaient à avoir un impact, même dans certaines des régions du monde les plus durement touchées. En parallèle, la réponse de la communauté internationale s'est vue renforcée et les ressources humaines et financières allouées à ladite réponse ont augmenté de manière conséquente. Le nombre des parties intéressées, parties prenantes et groupes répondant au défi s'est accru et de nouveaux « acteurs » majeurs sont apparus, incluant le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, le Plan présidentiel américain d'urgence d'aide à la lutte contre le sida (PEPFAR), la fondation Bill et Melinda Gates, la fondation William H Clinton, UNITAID et autres partenaires clés publics et privés. Il y a eu un nombre important d'initiatives de réformes visant une meilleure harmonisation au sein du système de l'ONU, tels les Objectifs du Millénaire pour le développement, le Groupe de haut niveau sur la cohérence du système des Nations Unies du Secrétaire Général, dont les résultats, sur la base du mandat visant à avoir « une seule ONU », font actuellement l'objet de pilotage dans huit pays. Malgré ces développements, la menace que présente la pandémie demeure aussi importante sinon plus importante aujourd'hui qu'elle ne l'était en 2000.

Des documents contextuels sont disponibles sur les sites web de l'ONUSIDA et de l'UNOPS.

II. Objectif et Périmètre

La présente Evaluation a pour objectif de mesurer l'efficacité, l'efficience et les effets de l'ONUSIDA (incluant le Secrétariat de l'ONUSIDA, le CCP et les Coparrainants) aux niveaux mondial, régional et national.

L'évaluation doit vérifier dans quelle mesure l'ONUSIDA a rempli son mandat ECOSOC dans le cadre d'une riposte à la pandémie du VIH/sida coordonnée à l'échelle mondiale avec les objectifs fondamentaux suivants :

- a) offrir un leadership mondial en riposte à l'épidémie;
- b) Atteindre et promouvoir un consensus mondial autour des approches politiques et programmatiques;
- c) renforcer la capacité du système des Nations Unies à surveiller les tendances et à assurer que les stratégies et politiques adéquates et efficaces soient en place au niveau national;
- d) renforcer la capacité des gouvernements nationaux à développer des stratégies nationales exhaustives et à mettre en place des activités efficaces face au VIH/ sida sur le plan national;
- e) promouvoir une mobilisation sociale et politique large pour fins de prévention et de riposte au VIH/ sida au sein des pays, assurant que les ripostes nationales impliquent une vaste gamme de secteurs et d'institutions;
- f) plaider en faveur d'un plus grand engagement politique en réponse à l'épidémie à l'échelle mondiale et nationale, incluant la mobilisation et l'allocation adéquate de ressources destinées aux activités relatives au VIH/ sida.

La présente évaluation doit vérifier dans quelle mesure l'ONUSIDA a atteint ses objectifs et si son mandat et ses objectifs s'avèrent toujours pertinents dans l'environnement mondial actuel.

Cette Evaluation s'intéressera au plan mondial, régional et national ainsi qu'à toutes les composantes de l'ONUSIDA, incluant le CCP, le COC, le Secrétariat de l'ONUSIDA et le travail des dix Coparrainants relatif au sida tel que décrit dans le Budget-plan de travail intégré (BPTI). Des études pourraient être menées dans 12 à 16 pays et une proposition doit énoncer le nombre de pays retenu pour fins d'évaluation, justifier le choix des pays concernés et présenter les méthodes de recherche à employer. Ces études alimenteront directement l'Evaluation générale qui regroupera les évaluations de toutes les composantes dans une même synthèse comportant des conclusions sur les niveaux de performances de l'ONUSIDA dans son ensemble.

III. Questions à aborder

Conformément au contexte, à l'objectif global et au périmètre ainsi qu'aux principes dirigeants (Section VII), un certain nombre de questions doivent figurer dans le cadre de travail général :

a) Evolution du rôle de l'ONUSIDA dans un environnement changeant

Etant donné l'environnement changement au niveau mondial, régional et national, l'évolution du rôle et des priorités du Programme commun doit être clairement définie, en particulier en ce qui concerne les relations de travail avec les institutions tels le Fonds mondial, le PEPFAR, UNITAID, les donateurs bilatéraux, le secteur privé, la société civile, les organismes régionaux et autres, lesquels ayant tous

grandi en importance depuis l'Evaluation à cinq ans.

Dans quelle mesure est-ce que l'ONUSIDA génère et tire parti des synergies avec ses partenaires, incluant ce qui a trait au vaccin contre le VIH et autres technologies adéquates, les plaidoyers ainsi que les partenaires et organismes de développement des populations vulnérables et de personnes atteintes du VIH ? Une attention particulière sera portée au rôle de l'ONUSIDA quant au suivi et à l'évaluation de diverses interventions, politiques et stratégies mises en place auprès de nombreux partenaires.

b) Gouvernance de l'ONUSIDA

La présente évaluation inclura un examen de la gouvernance et des structures de responsabilités de l'ONUSIDA (Conseil de Coordination du Programme, Comité des Organismes coparrainants et le Budget-plan de travail intégré), ainsi que de ses relations avec les Coparrainants et autres comités de l'ONU sur une vaste gamme de questions, étant donné notamment l'expansion de l'organisation, l'arrivée de nouveaux partenaires sur le terrain et la liste grandissante d'activités à entreprendre. L'évaluation devra considérer les progrès réalisés quant aux recommandations de la Cellule mondiale de réflexion et examiner la participation des ONG et de la société civile au Conseil de Coordination du Programme.

c) Réponse à l'Evaluation à cinq ans de l'ONUSIDA

Il est important d'évaluer dans quelle mesure l'ONUSIDA a pu répondre aux recommandations et activités proposées émanant de l'Evaluation à cinq ans sur la base des décisions du Conseil de Coordination du Programme. Il est également nécessaire d'identifier tous les facteurs ayant pu faciliter ou limiter la mise en oeuvre de ces recommandations par l'ONUSIDA tels les capacités nationales, la disponibilité et les écarts de ressources. La mise en oeuvre devra aussi faire l'objet d'une évaluation au niveau du siège ainsi que sur le plan régional et national afin de déterminer le degré général d'efficacité, d'efficience, d'équité et d'acceptabilité du Programme.

d) Répartition des tâches entre le Secrétariat, les Coparrains les Agences et les Pays

Les composantes de l'ONUSIDA et les relations fonctionnelles entre le Secrétariat, les Coparrains et autres institutions comme le Fonds mondial, le Siège, les instances régionales et nationales doivent faire l'objet d'un examen. Ceci doit aussi impliquer l'évaluation de l'efficacité de l'ONUSIDA en termes de coordination, de cohérence et de compatibilité des activités et des stratégies programmatiques ainsi que définir de quelle manière le « Partage des Tâches » a influencé les relations de travail au sein du pays, tenant compte de la perspective des gouvernements nationaux. L'ONUSIDA remplit-elle son rôle de coordination mondiale face au sida ?

e) Renforcement des systèmes de santé

La présente évaluation doit inclure une mesure du rôle de l'ONUSIDA dans le renforcement des systèmes de santé et définir les améliorations possibles dans ce domaine par des méthodes qui soutiennent les objectifs de l'ONUSIDA.

f) Administration du Programme commun

Ceci vise à évaluer de quelle manière les pratiques administratives et d'affaires du Secrétariat de l'ONUSIDA ont évolué depuis sa création, incluant ses relations

institutionnelles avec l'OMS et le PNUD, et à savoir s'il s'est montré suffisamment souple et créatif pour composer avec les changements de rythme et de types de demandes survenus dans le temps, incluant le transfert des ressources vers les pays. Il conviendra d'examiner les schémas et processus de déploiement et de gestion de personnel.

g) Une seule ONU

La réforme de l'ONU, la Cellule mondiale de réflexion et la Déclaration de Paris sur l'efficacité des aides influencent toutes le contexte dans lequel l'ONUSIDA évolue. L'impact de ces changements sur la perception entourant l'ONUSIDA (par les pays, Coparrains, donateurs et le personnel) et sur son fonctionnement en vue de remplir son mandat (en particulier dans les pays) doit faire l'objet d'une évaluation. Les implications et les choix futurs doivent être identifiés.

h) Impliquer la société civile et travailler avec elle

La mesure avec laquelle l'ONUSIDA a pu soutenir, inclure, engager et incorporer les préoccupations et les capacités de la société civile de manière significative et mesurable, et les types de relations et partenariats fonctionnels ayant évolué à divers niveaux opérationnels doivent être examinés et être partie intégrante de toutes les questions à aborder dans le cadre de la présente Evaluation indépendante.

i) Dimensions sexospécifiques de l'épidémie

Dans quelle mesure l'égalité des sexes a été incorporée comme partie intégrale du travail de l'ONUSIDA au niveau mondial et national et dans quelle mesure les questions qui en découlent ont été incorporées dans les stratégies et les actions nationales. Ceci doit mesurer à quel degré l'ONUSIDA a soutenu les pays dans leurs efforts pour aborder la question des dimensions sexospécifiques de l'épidémie. La mesure de l'impact de l'égalité des sexes doit inclure les éléments suivants :

- analyse du développement du pilotage de la politique;
- suivi de l'impact de la différenciation sexuelle des programmes;
- ventilation systématique des données sexospécifiques et intégration des indicateurs sexospécifiques et relatifs à l'égalité des sexes dans le cadre du suivi et de l'évaluation;
- capacité interne d'analyse sexospécifique et de pilotage de la politique.

Le travail concernant les normes relatives aux sexes et les minorités sexuelles, incluant les hommes ayant des rapports sexuels avec d'autres hommes ainsi que les communautés transgenres, doivent faire l'objet d'un examen.

j) Appui technique aux ripostes nationales face au sida

Appui technique fourni par l'ONUSIDA par l'examen des activités dans les pays touchés, leurs besoins et priorités, ainsi que la quantité et la qualité de l'appui rendu, incluant les coûts de transaction, l'accessibilité du financement, les mécanismes de coordination telles les Equipes conjointes des Nations Unies et autres dispositifs conçus pour rehausser la fourniture du service. Dans quelle mesure l'ONUSIDA permet-elle des procédures souples, adaptables aux diverses situations nationales ou régionales ?

k) Droits de l'Homme

De quelle manière les programmes et politiques de l'ONUSIDA ont contribué au renforcement des droits des populations vulnérables, ont abordé les questions d'inégalité, de stigmatisation et de discrimination sexuelle, ont responsabilisé les populations vulnérables dans le cadre de leurs priorités et ont assuré que les objectifs des programmes reflètent les priorités exprimées par les populations vulnérables elles-mêmes. Ceci doit inclure les mécanismes permettant une participation significative des populations vulnérables au développement des politiques et programmes.

I) Implication plus grande et significative des personnes vivant avec le VIH

Mesure avec laquelle l'ONUSIDA a permis l'engagement actif et significatif des personnes vivant avec le VIH à travers :

- des processus de sélection et des choix de représentants transparents et démocratiques;
- l'implication dans l'élaboration des politiques;
- l'implication dans la mise en oeuvre des programmes;
- l'implication dans le suivi et l'évaluation des programmes de l'ONUSIDA.

IV. Client

Le CCP incarne le comité mandaté à agir selon les résultats de la présente Evaluation, il initie l'Evaluation et reçoit ses résultats. Le CCP a la responsabilité formelle de mandater le Comité de Supervision (CS) et l'Equipe d'Evaluation, d'examiner le processus d'Evaluation, de recevoir et de diffuser les résultats de l'Evaluation ainsi que de mener les actions de suivi qu'il juge adéquates.

V. Période

L'Evaluation couvrira la période 2002-2008 et le compte rendu d'Evaluation sera soumis en septembre 2009. L'Evaluation devra prendre en compte les événements significatifs survenus jusqu'à juin 2009.

VI. Dispositions organisationnelles

Afin d'assurer l'impartialité et la crédibilité de l'Evaluation, le CCP a créé un Comité de Supervision composé de 11 représentants indépendants issus de parties prenantes de l'ONUSIDA. Le mandat du CS consiste à superviser l'Evaluation et les comptes rendus soumis au CCP via la présidence du CS sur la progression de l'Evaluation et sur les questions engageant des actions du CCP. Une Equipe d'Evaluation sera missionnée pour mener l'Evaluation à bien. L'Equipe d'Evaluation sera supervisée par le CS sur toute la durée de l'évaluation, mais soumettra son compte rendu directement à la présidence du CCP.

VII. Principes directeurs pour mener l'Evaluation

Tous les aspects du travail de l'ONUSIDA se conformeront aux principes directeurs suivants :

- I) en phase avec les priorités des parties prenantes;
- II) basés sur une implication significative et mesurable de la société civile, particulièrement en ce qui a trait aux personnes vivant avec le VIH et les populations les plus à risque d'infection au VIH;
- III) basés sur les droits de l'Homme et l'égalité des sexes;
- IV) basés sur les meilleurs savoirs techniques et preuves scientifiques disponibles;
- V) promouvoir des réponses inclusives au sida intégrant prévention, traitement, soins et soutien.

De plus, afin d'assurer la crédibilité de l'Evaluation, celle-ci doit être menée conformément aux principes suivants :

- a) Indépendance et Impartialité.
- b) Rétrospective et prospective – basée sur les enseignements rétrospectifs acquis et les bonnes pratiques appliquées aux futures politiques, stratégies et programmations.
- c) Implication des parties prenantes. Il est entendu que l'ensemble des parties prenantes inclut le Secrétariat de l'ONUSIDA, les Coparrainants, les membres du CCP, les gouvernements, les organismes oeuvrant dans le cadre du VIH, la société civile, le secteur des entreprises et tout particulièrement les personnes vivant avec le VIH.
- d) Transparence.
- e) Nourrir un environnement propice à l'apprentissage sur toute la durée du processus.
- f) Approche stratégique et orientée vers l'avant quant au développement des politiques et programmes futurs.
- g) Référence aux normes et définitions internationales tels les principes d'efficacité, d'efficience, de pertinence, d'issues et de pérennité du Comité d'aide au développement de l'OCDE (CAD).

VIII. Equipe d'Evaluation

L'Equipe d'Evaluation sera choisie suivant un appel d'offres international ouvert. L'Equipe d'Evaluation devra démontrer sa compétence, son expérience et sa sensibilité quant à la complexité du processus d'évaluation, son périmètre géographique et ses niveaux, de même qu'aux nombreuses composantes et problématiques sous-jacentes stipulées dans les questions d'évaluation figurant à la section III. L'Equipe d'Evaluation pourrait inclure un organisme ou consortium composé d'entités publiques privées afin d'englober toute la gamme des compétences requises, mais doit être indépendante du système de l'ONU.

En outre, l'Equipe d'Evaluation devra démontrer sa qualification, son expérience et ses compétences dans les domaines suivants :

- a) évaluation et suivi de systèmes multi organismes internes et externes à l'ONU, de préférence lorsqu'une coopération inter-agences est en cause;
- b) excellentes connaissances des problématiques liées au VIH/sida;
- c) évaluation des changements institutionnels;

- d) méthodologies d'évaluation modernes incluant des méthodes tant quantitatives que qualitatives;
- e) problématiques et conceptions relatives aux systèmes de santé, méthodologie d'évaluations d'impact des systèmes de santé et de développement social avec un intérêt particulier pour le VIH;
- f) évaluation de problématiques de gouvernance, de politiques et de pratiques d'entreprises dans des environnements propres tant aux secteurs publics que privés;
- g) expérience et compétences en gestion financière, de préférence dans des environnements institutionnels;
- h) expérience de travail dans des pays à ressources limitées, de préférence en lien avec le VIH;
- i) capacité à composer à partir d'expertise et de ressources à court terme via une collaboration avec des institutions ou organismes de recherche mondiaux, régionaux ou nationaux en fonction des exigences;
- j) compétences supérieures en communication orale et écrite, incluant la capacité à traiter avec des départements, responsables de programmes et personnels techniques d'évaluation multiples;
- k) compétences multilingues relatives aux études nationales ou accès à de telles compétences;
- l) équilibre représentatif en termes de sexe, origine géographique et parties prenantes à travers les membres de l'équipe ou les dispositions collaboratives, incluant les personnes vivant avec le VIH;
- m) expérience en gestion d'évaluations complexes et de grande ampleur.

L'Equipe d'Evaluation devra être menée par un Chef d'équipe indépendant du Secrétariat de l'ONUSIDA et des Coparrainants. Le Chef d'Equipe devra afficher un parcours vérifiable en gestion de projets complexes dans le domaine du VIH/sida avec des partenaires collaboratifs et des équipes d'analystes pluridisciplinaires. Les compétences spécifiques incluront :

- a) capacité à coordonner des mesures d'Evaluation multiples et de les compiler de manière efficace dans un compte rendu de synthèse;
- b) excellentes compétences en communication incluant des compétences en rédaction et en présentation;
- c) capacité à gérer de manière crédible des affaires et du personnel inter agences aux plus hauts niveaux;
- d) compétences en gestion financière relativement à des activités plurinationales, transfert et supervision de ressources financières dans le cadre d'opérations impliquant plusieurs acteurs;
- e) capacité à livrer des produits qualitatifs dans des délais courts.

La composition de l'équipe devra être présentée en détail, incluant la décomposition des tâches assignées à chacun, l'estimation du temps nécessaire, les déplacements possibles en vue de consulter les parties prenantes et autres tâches. Un organigramme illustrant les liens hiérarchiques, avec une description de l'organisation structurelle de l'équipe sera fourni afin de soutenir la proposition. Le curriculum vitae complet de chaque membre de l'équipe figurera en annexe.

IX. Méthodes

La méthodologie doit inclure un mélange de techniques d'évaluation reconnues sur la base inclusive mais non limitante des Principes directeurs stipulés à la Section VII :

- a) Examen empirique des rapports existants et de la documentation contextuelle, incluant les évaluations récentes.
- b) Entretiens, groupes de discussion, enquêtes, puisant dans l'expertise des parties prenantes de l'ONUSIDA au niveau national, régional et mondial. Une participation active des parties prenantes est attendue, sur toute la durée de l'Evaluation, en qualité d'interlocuteurs et de commentateurs.
- c) Méthodes d'évaluation standard pour fins de validation et de vérification des informations qualitatives.
- d) Méthodes visant à identifier entre 12 et 16 déplacements dans les pays selon les critères de sélection suivants, les justifications et la valeur ajoutée relativement au nombre de pays proposés :
 - Représentation régionale équilibrée
 - Représentation épidémique générale et concentrée
 - Pays à prévalence haute et faible
 - Environnements liés à l'urgence et à l'humanitaire
 - Statuts économiques différentiateurs
- e) Méthodes pour prioriser les problématiques et les thèmes ainsi que ce qui les relie.
- f) Méthodes servant à évaluer de quelle manière les exercices passés ont préparé l'ONUSIDA et lui ont permis de composer avec les défis à venir.

X. Phases, échéancier indicatif, aboutissants

La proposition doit spécifier l'approche, le personnel et leurs spécialisations, les mois-hommes et les coûts de chaque phase ainsi que les coûts relatifs au nombre de déplacements sur site proposés.

Stage 1 : Rapport de Prise d'Effet (Août – Septembre 2008)

Le Rapport de Prise d'Effet a pour but de permettre à l'Equipe d'Evaluation de raffiner son périmètre de travail et son planning détaillé pour fins d'évaluation et pour la phase de synthèse. Le Rapport de Prise d'Effet inclura des propositions, les critères applicables et une justification du choix des pays à l'étude en plus des thèmes et problématiques à prioriser ainsi que tout compte rendu thématique suggéré. Dans le cadre du cahier des charges large établi pour la phase Synthèse, le Rapport de Prise d'Effet démontrera de quelle manière l'Equipe d'Evaluation produira, consultera et finalisera l'ébauche et les rapports finaux.

Aboutissant : Rapport de prise d'effet avec Plan de Travail d'Evaluation détaillé

Phase 2 : Phase d'Evaluation : Mise en place du plan de travail validé (Septembre-Avril 2009)

Aboutissants :

- Comptes rendus de progression trimestriels
- Compte rendu de progression pour le Comité de Supervision – Novembre 2008
- Ebauche du Rapport d'Evaluation – Mai 2009

Phase 3 : Phase de Synthèse : Préparation de l'ébauche et des Rapports finaux (Juin – Août 2009)

Aboutissants

- Ebauche du Rapport final au Comité de Supervision (Août 2009)
- Rapport final à la Présidence du CCP (Septembre 2009)
 - Annexes: 12 à 16 Rapports sur les Pays en guise de documents contextuels
 - Rapports thématiques tel que prescrit
- Bref compte rendu de synthèse pour diffusion publique (Septembre 2009)

L'Equipe d'Evaluation devra détailler l'approche, le personnel et leurs spécialisations, les mois homme et les coûts de chaque phase.

XI. Paramètres financiers

Le budget indicatif servant à réaliser l'Evaluation sera finalisé après approbation du rapport de prise d'effet sur la base des méthodologies et du nombre de déplacements dans les pays. Les propositions devront inclure une description détaillée des coûts comme prescrit aux sections IX(d) et X et aux paragraphes 14-17 de l'appel d'offres.